

AFS Vivre Sans Frontière

Association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique
et agréée par le ministère de l'Éducation nationale

AFS Vivre Sans Frontière fait partie du réseau international AFS *Intercultural Programs*, une organisation forte de plus de 70 ans d'expérience dans l'organisation de séjours interculturels pour les jeunes.

Présente dans plus de 110 pays dans le monde, AFS permet chaque année à près de 13 000 jeunes de découvrir une autre culture grâce à ses séjours linguistiques et interculturels. Au cours de ces séjours, les lycéens sont hébergés par des familles bénévoles et scolarisés dans un lycée proche du domicile. Ils vivent une expérience forte en découvertes et partages, qui leur permet d'acquérir une langue vivante, de gagner en maturité, en autonomie, et de s'ouvrir au monde.

À l'origine d'AFS, les ambulanciers de l'*American Field Service* qui, pendant les deux guerres mondiales, ont secouru les blessés sur les champs de bataille des différents fronts. Conscients de l'importance d'une meilleure connaissance des cultures pour la construction d'un monde plus pacifique, ces pionniers ont créé en 1947 une organisation internationale d'échanges pour les jeunes. Aujourd'hui, les valeurs des fondateurs d'AFS sont portées par un réseau de bénévoles expérimentés qui mettent leur passion au service d'AFS, afin de faire vivre à des jeunes et à des familles des expériences interculturelles inoubliables.

En 2018, AFS c'était :

407

participants français
partis dans

41
pays

90

aides financières
attribuées

1005

bénévoles
actifs

répartis dans

29

associations
affiliées

456

participants
étrangers de

52 pays

accueillis dans des
familles bénévoles

Étudier à l'étranger dans 50 pays

AFS Vivre Sans Frontière propose aux lycéens français de participer à des séjours linguistiques et interculturels en immersion dans 50 pays. Pour une durée de six semaines à 10 mois, le participant est accueilli par une famille bénévole et scolarisé dans un lycée du pays. Des bénévoles expérimentés sélectionnent, préparent et accompagnent les candidats tout au long de leur expérience.

Accueillir un jeune international chez soi

D'un autre côté, plus de 400 lycéens étrangers motivés sont sélectionnés pour venir étudier en France et vivre une expérience en immersion. Ils sont accueillis dans des familles bénévoles qui les accompagnent dans leur apprentissage de la langue et de la culture française. Ces familles sont sélectionnées, préparées et suivies par des bénévoles qualifiés tout au long de leur expérience interculturelle.

Une mission éducative

L'objectif d'AFS est de fournir aux jeunes des opportunités d'apprentissage interculturel pour les aider à développer leurs connaissances, leurs aptitudes et leur compréhension des autres, en vue de la construction d'un monde plus juste et plus pacifique. Les participants sont formés et accompagnés durant toute la durée de l'expérience. Des week-ends de préparation avant, pendant et après le séjour permettent à des bénévoles qualifiés de préparer les jeunes avant leur départ, d'assurer un suivi de qualité et de valoriser les compétences interculturelles acquises par les participants. Ces compétences sont indispensables pour vivre, travailler et communiquer avec les autres. Elles favorisent la compréhension entre les cultures et la citoyenneté mondiale.

Le bénévolat au sein d'AFS

AFS Vivre Sans Frontière est une organisation à but non lucratif qui travaille principalement avec des bénévoles. Ce principe a été mis en pratique avec plus de 200 000 familles dans le monde depuis près de 70 ans. Rémunérer les familles d'accueil relèverait en effet d'une démarche qui ne correspond pas à notre idéal de découverte et d'apprentissage au contact d'une autre culture. La relation entretenue avec le jeune accueilli se trouve ainsi dégagée de tout intérêt financier. La mission d'AFS est d'avoir un impact positif sur le monde en formant de futurs citoyens du monde qui seront ambassadeurs de la paix et de l'égalité.

Le réseau AFS : plus de 50 destinations sur les 5 continents

Afrique

Afrique du Sud
Égypte
Ghana
Tunisie

Amérique du Nord

Canada
États-Unis

Amérique centrale

Costa Rica
Mexique
République dominicaine

Amérique du Sud

Argentine/Uruguay

Bolivie

Brésil
Chili
Colombie
Costa Rica
Équateur
Mexique
Paraguay
Pérou
République Dominicaine

Asie

Chine
Hong-Kong
Inde
Indonésie
Japon

Malaisie

Philippines
Thaïlande

Europe

Allemagne
Autriche
Belgique flamande
Bosnie-Herzégovine
Croatie
Danemark
Espagne
Finlande
Hongrie
Irlande
Islande
Italie

Lettonie

Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Russie
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse allemande
Turquie

Océanie

Australie
Nouvelle-Zélande

AFS Vivre Sans Frontière

8 quai Bir Hakeim
CS 80015
94415 Saint-Maurice Cedex
Email : info-france@afs.org



www.afs.fr
- 01 45 14 03 10 -



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Agréée par le ministère
de l'Éducation nationale
en tant qu'association éducative
complémentaire
de l'enseignement public